Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bons de participation BCV : le professeur Boemle précise

Au nom de la cohérence qui a prévalu tout au long de la recapitalisation de la Banque cantonale vaudoise depuis octobre 2002, le projet de rachat des bons de participation émis par la BCV - qui occupera le Grand-Conseil dès cette semaine - correspond à la parole donnée à l'époque, à savoir que, d'un point de vue économique, cette opération devait être financièrement neutre.

A l'initiative de la conseillère d'État Jacqueline Maurer-Mayor, une délégation de l'État et de la Banque ont rencontré le Professeur Max Boemle qui précise l'interprétation faite par le PSV quant à l'expertise sommaire élaborée avec son confrère Rudolf Volkart.

Voir le communiqué de presse en annexe

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 février 2005

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 079 277 37 68 - Francis Randin, chef du SAGEFI, 021 316 25 77 - Léonard Favre, conseiller stratégique en charge du dossier BCV, 021 316 60 14

BCVBONS